ART. PREMIER N° 41929

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

## INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

# **SOUS-AMENDEMENT**

N º 41929

présenté par M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine à l'amendement n° 23974 de M. Potier

\_\_\_\_\_

#### **ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 5, substituer au mot : « compromettre »

le mot:

« entraver ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.